hommes ne sont pas contents, les enfants trouvent pas la soupe bonne de ce qu'il y a pas de beurre dedans, etc., etc. Moi, ça me fend le cœur, j'donne d'abord ce que j'ai, mais c'n'est guère, et quand j'ai plus rien, les enfants crient plus fort. C'est ça qui me décide à aller compter nos petites peines à des bonnes âmes charitables qui me donnent quelques sous ; mais la preuve que je n'en fais point mon état, c'est que quand j'ai ramassé quelques sous, j'vas vite faire la soupe aux enfants. Moi je les aime, les enfants ; on ne me ferait pas demander la charité pour les grandes personnes, mais pour des pauvres chérubins qu'ont appétit, c'est plus fort que moi.

Deux agents de police rendent compte des circonstances dans lesquelles ils ont arrêté la prévenue. Elle abordait les passants, mais poliment, et avec des manières si persuasives que presque tous se laissaient gagner.

La veuve Ladot.— Oh ! oui, il y a encore des bonnes âmes charitables, sans ça, les pauvres enfants mourraient de faim. Si je suis criminelle, mes bons messieurs, jugez-moi à la volonté de votre cœur, mais ne m'envoyez pas en prison. Je ne peux pas m'y convenir, et j'ai 11 sous 1|2 à manger par jour.

Le tribunal a condamné la bonne vieille à 24 heures de prison.

***

Florentin Fremeaux était employé chez M. Labourez, quincailler à Lille.

Florentin Fremeaux a volé à son patron pour 400 fr. de marchandises.

Florentin Fremeaux a été défendu à l'audience par son patron.

Florentin Fremeaux a été condamné à six mois de prison.

***

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes : 1 mois de prison et 500 fr. d'amende contre Louis Prouvost de Roubaix, et Jean Roussel, de Wattrelos, tous deux inculpés de fraude ; — 2 mois de prison et 16 fr. d'amende contre Louis Meirhaegen, de Tourcoing, pour coups et blessures aux sieurs Leman et Barrez ; — 6 jours de prison contre Charles Picavet, de Tourcoing, pour outrages aux gendarmes ; — 6 mois de prison contre Jean Mouligneau, de Roubaix, pour vol d'un sac de charbon au préjudice du sieur Cappelier ;— 2 mois de prison contre Henri Tranchant pour mendicité à Lille.

NORD

Votes des députés du Nord sur le renvoi à la commission de l'amendement de M. Durand à l'article 20 des propositions de loi concernant le recrutement de l'armée.

Ont voté pour : MM. Bergerot, Brame, Outters, Plichon, Des Rotours.

Ont voté contre : MM. Cirier, Giard, Girard, Lecomte, Scrépel, Trystram, Bernard.

N'ont pas pris part au vote : MM. Desmou iers, Giroud, Guillemin, Masure, Pierre Legrand.

— Sur le renvoi à la commission de l'amendement de M. de Lanessan à l'article 20 des propositions de loi concernant le recrutement de l'armée.

Ont voté pour : MM. Bergerot, Bernard, Giroud, Lecomte, Outters, Plichon, des Rotours, Trystram, Cirier, Guillemin.

Ont voté contre : MM. Brame, Giard, Girard, Scrépel.

N'ont pas pris part au vote : MM Desmoutiers, Pierre Legrand, Masure.

— Sur le projet de loi portant ouverture au ministre de l'agriculture d'un crédit de 80,000 fr. pour faire participer la France à l'exposition d'Amsterdam.

Ont voté pour : MM. Bernard, Cirier, Desmoutiers, Giard, Girard, Giroud, Guillemin, Lecomte, Pierre Legrand, Masure, Outters, Scrépel.

N'ont pas pris part au vote : MM. Bergerot, Brame, Plichon, Des Rotours, Trystram.

—

M. Outters, porté comme « s'étant abstenu », dans le scrutin du 10 juin, sur le renvoi à la commission de l'amendement de M. Lenient à l'article 20 des propositions de loi sur le recrutement de l'armée, déclare avoir voté « pour » le renvoi à la commission.

Hem. — Les deux carrousels de dimanche et lundi, quoique peu favorisés par le temps, n'ont pas été sans résultat pour les pauvres.

Au carrousel du dimanche, les prix ont été disputés par 105 concurrents :

1er prix, Désiré Plouvier, Leers. — 2e, J.-B. Lebrun, Bondues. — 3e Louis Duthoit, Mons-en-Barœul. — 4e, Jules Sabin, Lesquin. — 5e, Désiré Plouvier, Toufflers.

1er surprise : Théodore Delemazure, de Marchenelles, Annappes. — 2e, Louis Castel, Hellemmes. — 3e, Henri Isbled, Haubourdin. — 4e, Edmond Dufermont de l'Hemponpont, Annappes.—5e, Louis Ducroquet, Annappes.

Ceux du lendemain lundi.

1er prix, Désiré Plouvier, Leers, lauréat de la veille. — 2e, Henri Glorieux, Marquain. — 3e, Emile Dhalluin, Mouveaux. — 4e, Irénée Frelier, Bondues. — 5e Louis Dengremont, Sainhhin. — 1er surprise, J.-B. Lebrun, Bondues. — 2e, Arthur Mulliez, Wattrelos. — 3e, Henri Moermann, Hem. — 4e, Charles Nutte, Hem. — 5e, Julien Delplanque, Esquermes-Lille. — 6e, Jules Sabin, Lesquin. — 7e, Henri Delemarre, Templeuve. — 8e, Louis Verriest, Roubaix. — 9e, Louis Lepers, du Breucq. Flers.

Flers-en-Escrebieux. — Un événement tragique vient de jeter la plus grande émotion dans la commune de Flers-en-Escrebieux.

L'avant-dernière nuit, vers une heure et demie du matin, les voisins des époux Taquet, cabaretier à Flers, entendirent un bruit insolite, provenant d'une vive discussion qui s'était élevée dans le domicile de ces derniers.

Tout s'étant calmé un moment après, les voisins ne firent plus attention à ce qui se passait.

Cependant, le lendemain matin on découvrait, pendu à 400 mètres du village, le cadavre du mari. Un examen superficiel permit de constater, sur le cou de Taquet, des ecchymoses qui paraissaient antérieures à la pendaison.

Aussitôt prévenus, M. Cottigny, juge d'instruction, assisté de M. Dassonville, procureur de la République, ont fait une descente sur les lieux.

Sur l'ordre du magistrat instructeur, le cadavre de Taquet va être soumis à l'autopsie des médecins légistes.

L'émotion est considérable à Flers ainsi que dans les villages voisins.

PAS-DE-CALAIS

Desvres. — Hier, vers midi, M. Léon Queval, propriétaire à Bruuembert, par suite d'un faux pas, a fait une chute dans la cour de la gendarmerie et est tombé si malheureusement qu'il s'est cassé la jambe.

Dans la même journée, vers le soir, un accident plus grave encore a eu lieu au cabaret tenu par M. Renault-Fournier.

Les sieurs Renault père et Goyoti liérent conversation en prenant une chope ensemble. Une discussion s'éleva à propos de légumes : Les assistants donnèrent raison à Renault.

Goyoti sortit alors en proférant des menaces : on n'y attacha aucune importance. Mais au moment où Renault sortait à son tour du cabaret, Goyoti se précipita sur lui, et lui asséna un coup violent avec une pierre dont il s'était armé. Renault tomba comme une masse : son état est fort grave et on désespère presque de le sauver.

MM. les docteurs Stoppin, de Desvres, et Guerlain, de Boulogne, lui ont fait subir une opération, mais on conserve peu d'espoir.

Saint-Pierre-les-Calais. — Un crime horrible a été commis jeudi, à huit heures un quart, rue du Four-à-Chaux.

Un cordonnier, nommé Antoine Anglicus, âgé de trente-huit ans, a tué sa fille Marie, âgée de dix-neuf ans. Il lui a porté, avec une violence inouïe, plusieurs coups d'un couteau à lame affilée dont il s'était emparé dans une boucherie où s'était réfugiée l'infortunée jeune fille, en criant au secours.

Les habitants de la maison, les voisins et la police accoururent bientôt ; mais quand ils arrivèrent, il était trop tard : Marie Anglicus, frappée mortellement, venait d'expirer. On procéda immédiatement à l'arrestation de l'assassin ; il n'avait pas eu le temps de fuir et il opposa aux agents la plus énergique résistance. Ce père dénaturé ne manifesta aucune sensibilité ni aucun repentir devant le cadavre de sa fille, étendu à ses pieds et baignant dans le sang.

Antoine Anglicus était venu de Namur pour chercher sa fille qui habitait Saint-Pierre depuis un mois.

Les autorités, prévenues aussitôt, se sont transportées sur les lieux du crime et ont ouvert une enquête qui fera connaître les causes et le mobile de ce crime.

Ce drame épouvantable a provoqué dans tout Saint-Pierre une vive et poignante émotion. Une foule énorme a stationné durant toute la soirée dans la rue et devant la maison où l'assassinat a été commis.

Etat-civil de Roubaix. — Déclarations de naissances du 12 juin. — Polydore Léliaert, rue des Longues-Haies, cour Ponson frères, 9. — Hector Devuyst, rue de Jemmappes, cour Selosse, 4. — Julia Deweirt, rue du Vallon, cour Chevalier, 5. — Jean Sanctorum, rue du Moulin, cour Descat-Dhalluin. — Madeleine Pollet, rue de Lannoy, 196. — Alfred Haesebroeck, rue d'Alma, 128.

Déclarations de décès du 12 juin. — Georges Boulanger, 1 an, rue du Parc, 11. — Charles Vermandère, 48 ans, charpentier, rue du Tilleul, impasse Nabuchodonosor, 38. — Barba Desmet, 75 ans, ménagère, rue de la Rondelle, 12.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille D'HALLUIN, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Louis Charles-Joseph D'HALLUIN, notaire honoraire, ancien maire de Quesnoy-sur Deûle, décédé à Quesnoy, le 12 juin 1884, dans sa 60e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister à ses Funérailles, qui auront lieu le lundi 16 courant, à onze heures, en l'église de Quesnoy-sur-Deûle. — L'assemblée à la maison mortuaire, place des Moulins. 00903

Les amis et connaissances de la famille PLOUVIER-BENY, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Paul PLOUVIER, décédé à Wattrelos, le 11 juin 1884, à l'âge de 26 ans et 4 mois, administré des Sacrements de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service de 3e Classe, qui auront lieu le samedi 14 courant, à 9 heures, en l'église de Wattrelos. — L'assemblée à la maison mortuaire, place de Wattrelos, estaminet de la Mairie.

Les amis et connaissances de la famille DELGRANGE-SAMAIN, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle Nathalie DELGRANGE, décédée à Sailly-lez-Lannoy, le 11 juin 1884, dans sa dix-huitième année, administrée des sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le samedi 14 dudit mois, à 9 heures, 1/4, en l'église de Sailly-lez-Lannoy. — L'assemblée à la maison mortuaire, au Château-Neuf, route de Lannoy.

Vous êtes aussi prié d'assister à l'Obit du Mois, qui sera célébré le mercredi 9 juillet, à 9 heures en la même église.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS IMPRIMERIE ALFRED REBOUX — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*.

BELGIQUE

Bruxelles. — Le 66e tirage pour le remboursement de l'emprunt contracté en 1872 par la ville de Bruxelles a eu lieu le mardi 10 juin. Voici les numéros primés :

N° 2445514 remboursable par 10,000 francs.

N° 74369 par 750 francs.

Numéros 10983—20004—28885—30099—38995—41298—78905—101354—191601—171893—232669—247932—264563—278146—298826 — 299066 chacun par 250 fr.

Mons. — *La chûte d'un mât de cocagne.* — Un triste accident est survenu, lundi, vers cinq heures et demie, au Grand Quiévroy, dit *Cras Monciaux*, à Mons. Les divertissements populaires avaient été disséminés dans les différents quartiers de la ville, et l'on avait établi un mât de cocagne au bas de la rue des Gailliers. Le jeu alla bien pendant un certain temps ; seulement le savon, qui recouvrait en grande quantité la perche, rendait pour ainsi dire les tentatives infructueuses. Comme cela menaçait de durer jusqu'au lendemain, on résolut de faciliter les efforts des grimpeurs à l'aide d'une corde que l'on fixa en haut du mât. A cet effet, on dressa une échelle contre le mât de cocagne et un sieur J.-B. Loiseau, demeurant au Mont-du-Parc, grimpa jusqu'au cercle de fer auquel étaient attachés les prix.

Cet homme se tenait, à la force des poignets, au rayon du cercle, ce qui donnait à la perche une inclinaison des plus inquiétantes. A un moment donné, un craquement sinistre se fit entendre et un homme, perche et échelle, vinrent s'abattre sur les curieux. Quant à l'individu qui se trouvait au haut du mât au moment de l'accident, il est tombé en restant accroché au cercle, ce qui a amorti sa chûte, et l'on a pu croire qu'il en avait été quitte pour la peur, mais, dans la soirée, il a dû se mettre au lit, souffrant de douleurs internes. On compte quatre victimes : J.-B. Loiseau (contusions) ; 2° Céline Masson, 16 ans, demeurant au Parc (coups à la tête) ; 3° O. Durieux, 8 ans, petite fille du Mont-du-Parc (jambe droite fracturée) ; 4° Jeanne Matheus, 6 ans, rue des Gailliers (coups à la tête).

FAITS DIVERS

Le grand prix triennal de 3,000 francs, fondé par M. Halphen, a été donné par l'Académie française à M. Antonin Lefèvre-Pontalis, ancien député, pour sa remarquable histoire du Grand Pensionnaire de Hollande Jean de Witt.

Les événements qui sont à la veille de se passer dans le royaume des Pays-Bas et qui tiennent l'Europe attentive, donnent un intérêt d'actualité à ce grand ouvrage historique.

Le crime de Chapareillan. — Le *Nouvelliste*, de Lyon, nous apporte les détails circonstanciés qui suivent sur le double parricide et fratricide qu'une dépêche nous signalait hier :

« Grenoble, 11 juin.

» Un horrible forfait vient de jeter la consternation dans le canton du Touvet.

» Le sieur Jacquin, âgé de 35 ans, exerçant la profession de sabotier, habitait le hameau de Le Pallud, commune de Chapareillan, avec sa femme et ses quatre enfants.

» Depuis quelque temps, il donnait des signes d'exaspération et de surexcitation mentale. Effrayée, sa femme le quitta pour aller se réfugier chez ses parents qui habitent les environs d'Aix-les-Bains, tandis que lui-même se retirait chez son père, à Chapareillan.

» Joseph Jacquin vivait en mauvaise intelligence avec ses parents, surtout avec sa mère, qui passe pour être assez méchante et grossière ; elle est, du reste, peu estimée des voisins.

» A chaque nouvelle discussion, la mère appelait Joseph voleur, l'accusant de lui prendre ses provisions.

» Les époux Jacquin possédaient une petite fortune. Plusieurs fois ils avaient menacé Jacquin de le déshériter au profit de son plus jeune frère ; la dernière menace le mit dans la plus grande exaspération.

» Hier matin, l'assassin prit à ses parents un vilebrequin dont il avait besoin pour un travail ; sa mère le traita de nouveau de voleur et le menaça de le frapper avec son balai ; Joseph répondit :

« — Ah ! ne me touchez pas ; autrement, je ne vous manquerai pas. »

» La querelle s'apaisa et la mère de Jacquin quitta la maison pour aller aux champs.

» A sept heures du soir, elle revint pour préparer son souper. Elle allumait le poêle dans la première pièce, lorsque le jeune frère rentra ; la mère lui dit :

« — Va chercher les gendarmes pour emmener ton vaurien, voleur de frère : il faut qu'il pourrisse aux galères.

» Joseph, ainsi désigné, se trouvait dans une pièce contiguë ; il entendit cette conversation.

» Subitement furieux, il saisit une petite hache très effilée qui était à sa portée, et s'élançant sur sa mère, il la frappa en plein visage.

» La malheureuse tomba, renversée pour toujours ; l'instrument lui avait coupé la figure depuis l'arcade sourcillière gauche jusqu'à la tempe.

» S'approchant ensuite de son jeune frère, terrifié par ce spectacle, le meurtrier lui asséna un vigoureux coup de hache sur la nuque et quatre autres sur la tête, qui mirent le crâne à découvert. La victime tomba la face contre terre et, comme sa mère, expira aussitôt, la tête presque complètement détachée.

» L'assassin revint ensuite chez lui avec sang-froid, essuya sa hache avec un morceau de toile d'emballage : puis il pénétra dans une grange où son père, qui n'avait rien entendu, travaillait.

» Le malheureux vieillard était occupé à couper des feuilles de maïs qui se trouvaient dans une soupente au-dessus de l'écurie. L'assassin monta par l'échelle sans dire un mot, et frappa à trois reprises son père, toujours avec la même hache.

» Les blessures sont horribles à voir : l'os frontal est brisé complètement et se rabat sur le visage.

Un coup a ouvert le crâne. Un autre porté sur le derrière de la tête l'a détaché en partie.

La besogne terminée, le monstre essuya sa hache à son pantalon.

» Sa fille et sa femme n'étaient pas encore rentrées au logis, il ferma la porte du bâtiment et se rendit chez son oncle Drillat qui habite le hameau et lui dit :

« — Je viens de débarasser le pays, je pars pour longtemps ; prenez soin de ma femme et de mon enfant.

» — Mais qu'as-tu fait ? répondit Drillat.

» — Je viens de tuer mon frère, mon père et ma mère ; ils ne me traiteront plus de voleur. Allez voir Guiffrey, le conseiller municipal, et dites-lui tout. »

» Drillat et les personnes présentes crurent avoir affaire à un fou.

» Cependant, ils ne tardèrent pas à constater la vérité. Ils prévinrent M. Cantavoz, maire, et la gendarmerie.

» Vers 10 heures, a eu lieu l'arrestation.

» L'assassin est de taille moyenne, peu intelligent et violent lorsqu'il avait bu.

» Le docteur Bravet a fait les constatations légales.

» Les obsèques des victimes auront lieu vendredi.

» Le parquet reviendra demain ; l'assassin sera également amené Comme il a fait des aveux complets, il n'y a pas eu de confrontation.

» Pendant l'interrogatoire, Jacquin a gardé le plus étonnant sang-froid.

» Cet épouvantable drame a causé une émotion profonde dans le pays.

» L'assassin a trois sœurs qui sont mariées et jouissent, ainsi que leurs maris, de l'estime publique. »

Les courses de taureaux à Nimes. — L'autre jour, un correspondant du *Temps* écrivait de Nimes, à ce journal, une lettre où on lisait :

« Nous sortons des arènes, profondément écœurés de la course de taureaux qui vient d'avoir lieu. Il vous est impossible, à Paris, de rêver des scènes aussi barbares, aussi horribles que celles dont nous avons été témoins cette après-midi.

» Angelo Pastor, toréador espagnol, chef d'un quadrille de sept banderillos, donnait sa seconde course. D'immenses affiches avaient annoncé au public que, sur six taureaux, quatre seraient mis à mort. On les appelle : *toros del muerte.* Si vous voulez traduire exactement, dites : taureaux de massacre, car les pauvres bêtes ont été martyrisées d'une façon indigne. »

Le correspondant faisait le récit des premières tueries et ajoutait :

« Le cinquième taureau avait sur lui, après une demi heure de course, six banderilles et neuf coups d'épée. Toujours du sang ! il ruisselait de partout. Cette pauvre bête ne pouvait plus avancer, et, sur tous les gradins, les sifflets crépitaient à l'adresse d'Angelo Pastor. Un dixième coup a mis fin à cette horreur qui avait fait fuir la plupart des spectateurs.

» Enfin, le sixième taureau a été assassiné plus lâchement encore Il est bien permis de se servir du mot « assassiné » à l'égard d'un animal aussi courageux. Il avait reçu quatre coups d'épée, quatre blessures profondes et hideuses ; malgré l'irritation du public, malgré ses cris, malgré ses protestations, un coup de coutelas, donné par dessus la barrière, a mis fin à cette triste journée. »

C'est à la nouvelle de ces faits que le gouvernement a, comme nous l'avons dit hier, résolu d'interdire les courses de taureaux.

Un nouveau canon. — Dans sa séance d'hier de l'Académie des sciences, M. Dupuy de Lôme a annoncé à ses collègues la construction dans les chantiers de la Méditerranée d'un nouveau canon qui dépasse en puissance et en avantages tous les canons connus, même ceux de Krupp ou d'Armstrong.

Sa longueur est d'environ 6 mètres, son ouverture de 16 centimètres. Son poids est de 6,200 kilogrammes ; le poids de la charge est de 33 kilogrammes de poudre. La vitesse du projectile, à sa sortie, est de 630 mètres par seconde. La pression maxima est de 2,800 atmosphères. La puissance vive du projectile est de 1,222 ; la puissance de pénétration, de 24. L'épaisseur de la plaque de fer doux qui est traversée à bout portant est de 35 centimètres. Ce canon a été fabriqué pour la marine espagnole.

L'affût, pour rendre facile la manœuvre d'une telle pièce, a présenté plus de difficultés que la construction du canon lui-même. Il permet de viser jusqu'à 25 degrés au-dessus de l'horizon et jusqu'à 10 degrés au-dessous.

Le poids total de l'affût est de 6,200 kil.

Le général Favé a fait remarquer que c'était la première fois que l'industrie française produisait des canons à destination des puissances étrangères.

Concours de poésie sur le vin de Champagne. — On se souvient qu'un concours de poésie sur le vin de Champagne avait été ouvert il y a quelques mois à Epernay.

Onze cent quatre pièces de vers ont été envoyées au jury, dont faisait partie notre collaborateur Charles Chincholle.

Le jugement a été rendu hier, et voici les lauréats du concours :

1er prix, 1,000 fr., M. Clovis Hugues.
2e prix, 500 fr., M. Gaston Jollivet.
3e prix, 200 fr., M. Chavance.
4e prix, 200 fr., M. R. de Rayrols.
5e prix, 100 fr., M. V. Vernier.

Suivent vingt-cinq mentions accompagnées chacune d'un panier de Champagne.

La distribution des récompenses aura lieu à Epernay, le 24 juillet, sous la présidence de M. Tony Révillon.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

M. Ferry et les élections belges

Paris, 13 juin

S'il faut en croire la note communiquée aux journaux officieux, la séance du conseil des ministres n'aurait été remplie que par une longue conversation sur les affaires courantes.

Nous croyons savoir que l'on s'est surtout entretenu des élections belges. M. Ferry se montre très frappé de la défaite des libéraux ; la politique des décrets, qu'il ne renie pas encore, lui semble avoir fait son temps, et il l'avoue. M. Paul Bert et ceux de ses amis qui veulent poursuivre la laïcisation entreprise par M. Jules Ferry paraissent maintenant dangereux à ce même M. Ferry, et il le déclare aux autres ministres. Il ne semble pas encore disposé à le dire à la tribune.

Le prince d'Orange

La Haye, 12 juin.

Légère aggravation. Fréquents évanouissements. Malade très faible.

Les médecins demandent encore neuf jours avant de pouvoir se prononcer sur la guérison. D'ici là, le prince reste entre la vie et la mort.

La prise de Berber

Londres, 12 juin.

Une dépêche, expédiée d'Halfa au *Times*, s'exprime ainsi : On a apporté ici la nouvelle de la chute de Berber. L'événement se serait passé il y a une douzaine de jours environ. On dit que les troupes ont combattu jusqu'à l'épuisement de leurs munitions. Les rebelles ont alors pénétré dans la ville et ont massacré tous les soldats et les habitants.

Hussein-Pacha-Khalifa, le gouverneur de Berber et le chef de la tribu des Fagaras ont été, dit-on, grièvement blessés. Ils sont prisonniers ainsi que cinquante autres survivants.

La garnison de Berber comptait 1,300 soldats et 500 Fagaras.

J'apprends que le général rebelle, Amir-Abdallah, a réuni autour de Berber une force de 100,000 hommes. On dit également qu'après la chute de Berber, 30,000 Arabes ont été envoyés en vue d'investir Dongola.

Les élections hongroises

Pesth, 13 juin.

Les élections générales pour la Diète commenceront aujourd'hui.

Le pays ressemble aujourd'hui à une contrée dont l'armée aurait été mobilisée pour empêcher une invasion.

Les garnisons des grandes villes, les gendarmes et les hoveds se dirigent vers les points où l'on craint des troubles.

Les paysans quittent leurs villages et se portent vers les villes où doivent avoir lieu les élections. Les différents partis seront séparés les uns des autres par des cordons de troupes. Les chefs de l'opposition sont partout essayant d'apaiser les populations agitées, et les vrais patriotes sont honteux que les élections doivent avoir lieu, comme ils disent, à l'ombre des baïonnettes.

Suspension de paiements

New-Orléans, 12 juin, 3 h. 10.

Une des plus grosses maisons de la Louisiane, la maison Carrière et fils, vient de suspendre ses paiements.

Cette catastrophe financière suit de près le décès de M. Carrière père, mort il y a huit jours.

Invasion de sauterelles

Saint-Pétersbourg, 12 juin.

D'après des avis de Taschkent, une partie de la population du district de Samarkand est occupée à combattre des nuées de sauterelles qui se sont abattues dans la campagne.

Journal officiel. — *Sommaire du 13 juin.*— PARTIE OFFICIELLE. — Décrets : convoquant les électeurs du canton de San Lorenzo (Corse), à l'effet d'élire leur représentant au conseil général ; — nommant un adjoint au maire du 17e arrondissement de Paris ; — nommant un enseigne de vaisseau : — portant promotions dans le corps du commissariat de la marine ; — nommant un aide-médecin dans la réserve de l'armée de mer.

Décision nommant le commandant de la marine en Cochinchine.

Exequatur accordé à des consuls, des vices-consuls et un agent consulaire.

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et PAR FIL SPÉCIAL)

L'amendement de Lanessan

Paris, 13 juin.

Les cercles parlementaires considèrent le vote d'hier à la Chambre sur l'amendement de M. de Lanessan comme impliquant l'ajournement de la loi sur le recrutement.

Il est probable que la Chambre commencera lundi la discussion de la révision et terminera à la fin de la semaine

L'agitation à Bruxelles

Bruxelles, 13 juin.

L'agitation tend à s'apaiser. Quelques groupes insignifiants se sont formés hier dans la soirée, mais on craint des troubles pour dimanche.

Explosion d'une chaudière

Londres, 13 juin.

Une explosion d'une chaudière contenant 8 tonnes d'acier en fusion a eu lieu à Pénistone près Barnsley. Six ouvriers ont été blessés, les dégâts sont considerables.

Dimanche, 15 juin. — 1° Jeu de boule à la platine, offert par la Société établie chez M. Alfred Godtschalck, estaminet du *Cheval*, place de Wattrelos ; 300 francs de prix.

2° Jeu de boule à la platine, chez M. Henri Mulliez, cabaretier, à l'estaminet des *Trois Baudets*, à Hem ; 220 fr. de prix.

3° Bal-champêtre à l'occasion de la Ducasse, de la « Montagne, » boulevard de Paris. Un second bal aura lieu, le lendemain.

4° Jeu de piquet, donné par les *Amis Réunis*, chez M. J. Calonne, rue du Tilleul, à l'angle de la rue Pierre-de-Roubaix, à l'estaminet du *Soleil Levant* ; 210 fr. de prix.

La vie ne s'achète pas.—En effet, lorsqu'on est atteint d'une toux opiniâtre qui, sèche au début, devient peu à peu grasse ; lorsqu'on a des crachements de sang, de la suffocation, des sueurs, des vomissements après le repas, de l'amaigrissement, etc., il est évident qu'on est poitrinaire et qu'il faut chercher de suite la guérison. Avec quelques flacons vin et sirop Fontaine on guérit rapidement, et ce nouveau traitement n'est pas onéreux. — Dépôt, pharmacie Couvreur (Roubaix.) 20790

JOURNAL DE LA JEUNESSE. Sommaire de la 602e livraison (14 juin 1884). TEXTE : Mon ami et moi, par S. Blandy. — Albinisme et Mélanisme, par Maurice Daubin. — L'Empire chinois : Les provinces du sud de la Chine, par Henri Jacottet. — Un village primitif, par Mme de Witt, née Guizot. — Peinture à l'huile, par Frédéric Dillaye.
DESSINS : A. Ferdinandus, Gilbert, Paquier
Bureaux à la librairie HACHETTE et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, à Paris.

LA LANTERNE D'ARLEQUIN, illustrée, 10 centimes, paraissant tous les dimanches. — Sommaire du numéro 168. — Arlequin, fabricant de constitutions, s. g. d. g. (suite.) — Une loi municipale. — Le divorce. — Effets du divorce. — Encore une statue ! — Les 40 millions des d'Orléans. — L'institution du Damnable. — Correspondance. — Choses et autres. — Le maire républicain, (chanson).

COMMERCE

BOURSE COMMERCIALE DE PARIS

du vendredi 13 juin 1884

Huile de colza. — Tendance soutenue

	Cours précéd.	Cours du jour
Courant	67 50	67 50
Juillet	68 —	67 75
Juillet-août	68 25	68 —
4 derniers	70 25	70 25

Huile de lin

Courant	50 75	50 75
Juillet	51 25	51 —
Juillet-août	51 75	51 75
4 derniers	53 50	53 25

Spiritueux. — Tendance baisse.

Courant	45 25	44 50
Juillet	45 50	45 —
Juillet-août	45 —	45 25
4 derniers	46 —	45 75

Stocks : 16,030.

Farines. — 9 marques. — Tendance soutenue.

Courant	47 25	47 25
Juillet	47 80	47 80
Juillet-août	48 25	48 25
4 derniers	49 30	49 30
Marque Corbeil	53 —	53 —

Circulation : 16,030.

Blés. — Tendance baisse.

Courant	22 75	22 80
Juillet	23 25	22 75
Juillet-août	23 50	23 10
4 derniers	23 90	23 75

Seigles. — Tendance faible.

Courant	16 25	16 —
Juillet	16 30	16 25
Juillet-août	16 30	16 25
4 derniers	17 —	16 80

Temps : Beau.

MARCHÉS DE PARIS

PARIS, 12 juin

Colza. — La tendance est beaucoup plus lourde, particulièrement sur le livrable éloigné, mais les affaires sont plus animées.

Le courant du mois, offert à 67 75, n'a d'acheteurs qu'à 67 25.

Juillet a vendeurs à 68 fr. et est peu demandé à 67 75.

On fait du juillet-août, à 68 25.

Les 4 derniers mois sont offerts à 70 25, avec quelques acheteurs à 70 fr.

Les 4 premiers mois sont nominaux de 72 à 71 50.

Cote établie à 12 h. 1/2 :

Disponible	67 75	67 25	Juillet-août	68 25	.. ..
Juin	67 75	67 25	4 derniers	70 25	70 ..
Juillet	68 ..	67 75	4 premiers	72 ..	71 50

(Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 2 0/0).

Lins. — Baisse de 25 à 50 c. ; affaires presque nulles.

Disponible	50 75	.. ..	Juillet-août	51 ..	51 50
Juin	50 75	.. ..	4 derniers	53 50	53 25
Juillet	51 25	.. ..	4 premiers	54 25	53 75

(Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 1 0/0).

Pétroles.—Cours aux 100 kilos.— Disp 49 .. à 50 .. — Livrable 49 .. à 50 .. — Essence de 700 à 710°, disp. 52 .. à 53 .. — Idem livrable, 52 .. à 53 .. — On cote au détail, à l'hect. : Pétrole raffiné, disponible 40 .. à .. Livrable, 40 .. à .. ..

Lucilline prise à Paris. ou à Rouen.

Disponible	41 .. .. ..
Livrable	41 .. .. ..
Essence lavée disponible	38 .. .. ..
» livrable	38 .. .. ..

Alcools. — Les prix fléchissent encore aujourd'hui de 25 centimes.

Le courant du mois se cède à 45 25.

Le livrable en juillet, offert à 45 50, est faiblement demandé à 45 25.

Juillet et août sont cotés sans affaires de 45 75 à 45 50.
Les 4 derniers mois de 46 25 à 46 fr.
Le stock a diminué de 75 pipes.
On cote à l'hectolitre par 90 degrés :

Disponible	.. ..	.. ..	Juillet-août	45 75	45 50
Juin	45 25	.. ..	4 derniers	46 25	46 ..
Juillet	45 50	45 25			

Circulation : Pipes, 25 contre 50 hier.
Stock : 16,050 contre 19,200 en 1883.

Marché de la Villette du 12 juin.

Espèces	Amen.	Vend.	Prix au kilo 1re q.	2e q.	3e q.	Prix extr.
Bœufs	2172	1783	1 70	1 54	1 28	1 18 à 1 74
Vaches	480	413	1 62	1 38	1 24	1 06 1 66
Taureaux	179	166	1 50	1 40	1 26	1 10 1 54
Veaux	1434	1156	2 12	1 92	1 62	1 42 2 32
Moutons	19519	17019	2 .	1 80	1 64	1 54 2 06
Porcs	4181	4181	1 42	1 38	1 32	1 26 1 46

MARCHÉS DE LILLE

13 juin	HUILES l'hectolitre. Cours du jr	C. pr.	GRAINES l'hectolitre.	TOURT les 100 kil
Colza	.. ..	68 ..	28	20 .. 20 50
Epurée	.. ..	74 ..	.. ..	.. .. ..
Œillette b g.	.. ..	.. ..	26 .. 29 ..	18 .. .. ..
Lin de pays	.. ..	53 50	20 .. 23 ..	24 75 25 ..
Lin étranger	.. ..	51 ..	49 22 ..	22 50 23 50
Chanvre	.. ..	.. ..	15 .. 17 ..	17 .. .. ..
Cameline	.. ..	..	16 .. 18 ..	17 . 18 ..

Marché de Cassel du 12 juin.

..	hectolitres de blé vendus de		.. .. à	.. ..
..	—	de fèves	.. ..	.. ..
20	—	d'avoine	15 50	18 ..
..	—	pois	.. ..	.. ..
6,000 kil.	de beurre en blocs		3 50	3 35
400 kil.	—	en pièces, le 1/2 kil	1 40	1 60
Œufs, les 26			1 90	2 20
Lin, la botte de 1 kil. 500 gr			.. ..	.. ..

Prix moyen du blé : .. ..

Marché de Douai du 7 juin.

Blé	20 .. à 15 ..	Escourgeon	.. .. à .. ..
Méteil	.. .. à	Colza	.. .. à .. ..
Orge	13 40 à 10 75	Lin	.. .. à .. ..
Avoine	9 25 à 8 ..	Cameline	.. .. à .. ..
Seigle	12 50 à 11 75	Œillette	26 50 à .. ..

Mercuriale du marché d'Arras du 11 juin.

h. v.		p. moyen	p. et d. prix.
312	Blé froment	18 73	19 50 à 18 25
112	Blé de fermage	17 83	18 . à 17 50
310	Blé méteil	16 86	17 25 à 14 ..
....	Blé de semences	.. ..	.. .. à .. ..
31	Seigle	12 37	13 25 à 12 .
481	Escourgeons	15 57	15 .. à 11 50
565	Avoines	8 61	9 50 à 8 ..
...	Avoines semences	. ..	.. .. à .. ..
2014			
	GRAINES OLÉAGINEUSES ET AUTRES		
330	Œillettes	27 97	29 25 à 26 ..
..	Colza	.. ..	.. .. à .. ..
4	Lin	19 25	19 25 à 19 25
20	Cameline	16 87	16 50 à 15 25
..	Pommes de terre	. ..	. . à ..
39	Fèves	13 54	14 .. à 13 ..
..	Haricots	.. ..	.. .. à .. ..
.	Bizailles	.. ..	.. .. à .. ..
...	Chenevis	.. ..	.. .. à .. ..
..	Oignons	.. ..	.. .. à .. ..
.	Hivernache	.. ..	.. .. à .. ..
..	Vesces	.. ..	.. .. à .. ..
.	Pois	.. ..	.. .. à .. ..
..	Dravières	.. ..	.. .. à .. ..
393			

RÉCAPITULATION

Céréales	2014
Graines, pommes de terre et autres	393
Total général	2407 hect.

CAFÉS

Bourse du Havre, du 13 juin, 11 heures du matin.

	Cours précédents	Cours du jour
Janvier	58 75	58 50
Février	59 25	59 ..
Mars	.. ..	.. ..
Avril	.. ..	.. ..
Mai	.. ..	.. ..
Juin	55 50	55 25
Juillet	56 ..	55 75
Août	56 50	56 ..
Septembre	56 75	56 50
Octobre	57 25	57 ..
Novembre	57 75	57 50
Décembre	58 25	58 ..

COURS DE CLOTURE

du marché de New-York du 12 juin 1884.

Cotons

Ventes du jour : 47,000 balles. Marché soutenu.
Recettes : 1,100 balles, contre 2,000 en 1883 et 2,000 en 1882.
Total de la semaine : 5,700 ball., contre 19,000 en 1883 et 11,000 en 1882

	Cotons	Saindoux	Maïs	Cafés	Froments
Janvier	10 99	....	.. ./.	8 75	110 ./.
Février	11 10	....	.. ./.	....	.... ./
Mars	11 22	....	.. ./.	....	.... ./
Avril	....	....	.. ./.	....	.... ./
Mai	....	....	.. ./.	....	.... ./
Juin	11 52	8 20	.. ./.	8 20	99 1/4
Juillet	11 63	8 32	62 ./.	8 35	101 ./.
Août	11 79	8 46	63 1/4	8 45	103 1/4
Septemb.	11 60	8 57	64 1/2	8 55	104 1/4
Octobre	11 14	8 67	65 1/2	8 60	105 3/4
Novemb.	10 92	8 47	.. ./.	8 65	107 ./.
Décemb.	10 91	8 42	.. ./.	8 70	108 1/2

MARCHÉ D'ANVERS 12 juin

Tous les prix s'entendent en kilos par 100 francs.

PÉTROLE RAFFINÉ (cote officielle)

	Cours précéd.	Cours du jour
Disponible	18 50	18 75 .. ..
Juin	18 75	18 25 .. ..
Juillet	18 50	18 75 .. ..
Août	19	18 75 .. ..
4 derniers	19 75	19 50 .. ..

LARDS SALÉS SECS D'AMÉRIQUE

Long. middles nouv.	105	105 .. .. ..
Short middles	110	109 .. 110 ..
Short and long		
Juin	106	106 .. .. ..
Juillet	106 50	106 .. .. ..

SAINDOUX. — Marque Wilcox

	Cours précéd	Cours du jour
Marque Wilcox disp.	102 . 102 50	101 50 102 ..
— Juin	102	101 50 .. ..
— Juillet	102 25	101 75 .. ..

CAFÉS. — Marché calme. De première main on a signalé la vente de 734 sacs Santos titrage, à livrer, à 23 cents entrepôt.

Cote officielle. — Santos good average sur septemb. à fr. 57 ./., octobre fr. 57 1/2, novembre fr. 58 ./., décembre fr. 58 1/2 les 50 kil. entrepôt.

LAINES.—On a vendu 28 balles La Plata suint.

HOUBLONS. — Marché ferme ; Alost 1883 disponible de .. à 135, Poperinghe-village fr. .. à 110 ; Poperinghe-ville fr. 135 à 140 les 50 kil.

COTONS

Le Havre, 11 juin.

Marché calme. Ventes 1,000 balles. On cote disponible et courant fr. 74 .., s/juillet fr. 74 25, s/août fr. 75 25, s/sept. fr. 76 . , sur octobre fr. 76 50, s/nov. fr. 75 50, s/déc. fr. 75 ..., s/janv. fr. 75 25, s/févr. fr. 75 50, s/mars fr. 76 75, s/avril fr. 76 25 les 50 kil.

Le Havre, 13 juin.

Ventes : 700 balles. Marché soutenu.

Liverpool, 13 juin.

Ventes : 8,000 balles. Marché calme

New-York, 13 juin.

Middling Upland, 11 5/8.
Recettes aux Etats-Unis : 1.100 balles. Inchangé.
Cotes en cents du Middling, classe américaine : à New-Orléans, 11 3/8 Savannah, 11 1/4.

TISSUS ET FILÉS

Manchester, 11 juin.

Le marché pour les filés convenables pour la consommation est inactif. Les filés en paquets pour l'exportation se vendent par petits lots, en majeure partie pour la Chine. Prix sans changements fermes. Les tissus sont d'un placement difficile ; là où des ordres ont été exécutés les bas prix de la semaine dernière ont été acceptés, mais généralement les transactions sont entravées par la fermeté des cours.

Les cotations s'établissent comme suit :

Tissus : 7 l. Shirtings 93 inch. 5s. 8d. ; 8 1/4 l. dito dito 7 ./. ; 40er Mule Twist 9 3/4d ; 3 l. 22 inch. Grey Madapollams 2 3/ts. d. 39 inch. 14 à 14 Jaconnets 2 ./.s. 9 1/2d., 45 inch. Grey Mulls 3s. 1/2d.

MÉTALLURGIE

Glasgow, 11 juin.

Marché soutenu ; quelques affaires ont été conclues de 41s. 0 1/2d. à 41s. 1 1/2d. comptant et de 41s. 2 1/2d. à 41s. 3d. à 41s. 3 1/2d. à 1 mois.

La Bourse de l'après-midi clôture finalement à 41s. 2d. comptant vendeurs 41s. 1 1/2d. acheteurs.

SUCRES

Magdebourg, 11 juin.

Sucres de betteraves : Les ventes faites hier sur prompte livraison, se composaient de 5,000 sacs, 96 0/0, de Rm 25 40 à 25 et de 3,800 sacs 95 0/0 de Rm 24 25 à 24. Sucres raffinés calmes mais passablement fermes.

Manille, 10 juin.

Manille séchés et circa n° 9 type holl. 13s, 9 1/2d., dito n° 7 11s. 9 ./d. ; superior Yloilo 12s. 5 ./ d. superior Cebu 12s. 5d. ; sucres mous Visayas 9s. 2 ./ d. ; dito Taal 8s. 7 ./ d. par cwt fr. à b. Manille ; le tout avec vendeurs.

Frets : Sucres pour Liverpool liv. st. 1.10 par ton, pour Londres nominal.

Change : Sur Londres, à 6 mois, traites de banque 3s. 10 1/2d

CAFÉS

Le Havre, 11 juin.

Marché hausse. Ventes 36,000 sacs. On cote Santos good average disp. et sur courant fr. 56 .., s/juillet fr. 56 50, s/août fr. 57 .., s/sept. fr. 57 50, s/oct. fr. 58 . , s/nov. fr 58 5 , s/déc. fr. 59 25, s/janv. 59 50, février, fr. 60 .. les 50 kil.

En disponible on a vendu 500 sacs Santos non lavés à à fr. 56 ; 457 sacs dito à fr. 55 25 ; 400 sacs dito à fr. 55 ; 147 sacs Costa-Rica à fr. 74 ; 100 sacs Haïti Jérémie à fr. 52 ; 120 sacs Haïti Petit Goave ordinaire à fr. 52. Haïti môle à fr. 63 les 50 kil. entrepôt.

PÉTROLE

Hambourg, 12 juin.

Marché faible ; dispon., 7,40 Rm ; sur août-décembre 7,75 Rm.

Brême, 11 juin.

Marché baisse ; disponible, 7.40 Rm, sur juillet 7,50, sur août 7,60, sur août-décembre, 7.85 Rm.

Brême, 12 juin.

Marché faible ; disp. 7,40 Rm ; août-déc. 7,80 Rm.

SAINDOUX

Brême, 11 juin.

Wilcox disp. 42 1/2 pf. ; s/juin-juillet 42 1/2 pf.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 12 juin.

Les tendances du marché ne se modifient pas, on ouvre aujourd'hui encore en réaction et, en fin de bourse, les cours sont ramenés comme à la clôture d'hier. Le marché suit un peu l'influence des bourses étrangères.

Les Consolidés anglais viennent avec 1|8 de baisse à 97 13|16.

Le 3 0|0 reste à 79,15.

L'Amortissable cote 80,15.

Le 4 1|2 s'inscrit à 108,10.

La Banque de France ne change pas à 5,175.

Son bilan hebdomadaire, publié aujourd'hui, donne 1.342,000 fr. pour les bénéfices de la semaine.

Le Crédit foncier, malgré la mauvaise tendance, conserve sa fermeté ordinaire. Le marché des obligations foncières et commerciales est très suivi.

La Banque de Paris s'échange à 840.

La Banque d'escompte à 532.50.

On s'entretient de la souscription des Obligations du chemin de fer de Zafra à Huelva ; on peut affirmer dès maintenant que le public accueillera favorablement ce titre, aussi sûr qu'avantageux.

La Banque Ottomane finit à 648,75.

Le Turc reste à 8,22, après 8,17.

Les grands chemins français n'éprouvent que peu de changements :

Le Nord est à 1,732,50.
Le Lyon à 1,230.
L'Orléans à 1,395.
Le Midi à 1,202.50.
L'Est à 760.
L'Ouest à 818.75.

BOURSE DE PARIS du vendredi 13 juin

(Par dépêche télégraphique).

1 heure 25

PREMIER COURS A TERME

COURS précédent.	VALEURS	COURS du jour.
.. ..	3 0/0 français nouveau	.. ..
79 07	3 0/0 français	79 22
80 07	3 0/0 amortissable	80 27
108 ..	4 1/2 français	108 15
....	Banque de France	....
1327 50	Foncier de France	1332 50
.. ..	Crédit général français	.. ..
....	Mobilier français	....
1732 50	Chemin de fer du Nord	1736 25
2037 50	Suez	2045 ..
307 50	Egyptien 6 0/0	308 75
97 ..	5 0/0 Italien	97 20
1228 75	Lyon	....
8 22	5 0/0 Turc	8 25
.. ..	Banque de Pays Autrichiens	465 ..
645 ..	Banque ottomane	648 75
....	Mobilier espagnol	178 75
662 50	Chemins autrichiens	665 ..
313 50	Chemins lombards	315 ..
448 75	Saragosse	448 75

Cours de 2 heures

COURS précédent.	COURS A TERME	COURS du jour.
.. ..	3 0/0 français nouveau	.. ..
79 03	3 0/0	79 22
80 05	3 0/0 amortissable	80 25
108 .	5 0/0	108 15
96 97	Italien	97 25
662 ..	Autrichien	666 ..
820 ..	Turc	822 ..
307 ..	Egyptienne 6 0/0	308 ..
2037 ..	Suez	2045 ..
760	Actions Est	....
1230 ..	— Lyon	1227 ..
1735 .	— Nord	1735 ..
1310 ..	— Orléans	1312 ..
369 ..	Obligations Est	368 ..
379 ..	— Lyon	....
.. ..	— Nord	379 ..
374 50	— Orléans	374 50
....	— Nord-Est	....
1325 ..	Crédit-Foncier	1332 ..

Cours de 4 heures 30

COURS précédent.	COURS DE CLOTURE	COURS du jour
.. ..	3 0/0 nouveau	.. ..
79 15	3 0/0 amortissable	79 27
80 17	3 0/0 français	80 35
108 10	4 1/2 0/0 français	108 20
....	Banque de France	....
1330 ..	Foncier de France	1335 ..
.. ..	Crédit général français	... ..
335 ..	Mobilier français	....
1735 ..	Chemin de fer du Nord	1737 50
2040 ..	Suez	2052 50
306 25	Egypte 6 0/0	307 50
97 12	5 0/0 italien	97 27
1225 ..	Chemin de fer de Lyon	1225 ..
8 22	5 0/0 turc	8 25
465 ..	Banque des pays autrichiens	465 ..
646 25	Banque ottomane	648 75
177 50	Mobilier espagnol	180 ..
667 50	Chemins autrichiens	667 50
313 75	Chemins lombards	316 25
447 50	Saragosse	448 75
....	Crédit lyonnais	....

Cours de clôture au comptant du 13 juin

COURS précédent.	VALEURS	COURS du jour.
.. ..	3 0/0 nouveau	.. ..
79 22	3 0/0 amortissable	79 25
80 30	3 0/0 — 1884	80 40
107 50	4 1/2 0/0	107 15
107 95	4 1/2 0/0 1883	108 25

Le directeur-gérant : ALFRED REBOUX.

Roubaix.—Imp. ALFRED REBOUX, rue Neuve, (Maison à Lille.)